

ABONNEMENT

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 18. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 20. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 OCTOBRE

RESTITUTION AU TRÉSOR

M. Wilson a l'habitude d'informer le public de ses actes par l'entremise de l'Agence Havas, c'est par cette voie qu'on a appris hier que le gendre du Président de la République avait envoyé au ministre des finances une somme de 40,000 francs, une somme supérieure au montant des affranchissements de toutes les lettres qu'il a pu écrire pendant les six années de son séjour à l'Élysée.

Nous ne voulons pas rechercher sous quelle dénomination le ministre fera figurer dans son budget cette recette qu'on peut qualifier d'extraordinaire. Nous ne voyons guère d'autre titre à lui donner que: Restitution au Trésor. Ce qui n'est point douteux, c'est que le versement de cette somme équivalait à un aveu.

M. Wilson est publiquement accusé d'avoir abusé, pour sa correspondance privée, de la griffe du chef de l'Etat; la Chambre paraît disposée à nommer une commission d'enquête pour vérifier le fait en même temps que quelques autres.

Innocent, M. Wilson n'avait qu'à attendre. Au lieu de cela, il s'empresse d'envoyer le prix des timbres-poste qu'il aurait pu employer. Si l'enquête établissait que M. Wilson a été accusé faussement, faudra-t-il qu'à son tour, le ministre des finances lui restitue quarante mille francs?

C'est pourtant vrai qu'en 1874, M. Wilson avait demandé à l'Assemblée nationale de décider qu'aucun fonctionnaire ou dignitaire ne jouirait de la franchise postale. La proposition n'eut pas de succès. Il paraît que, depuis, il avait eu quarante mille raisons de s'en féliciter. Depuis hier, il n'en a plus une seule.

Nous lisons à ce sujet dans le Paris:

« Quand on arrête, au Louvre, au Bon Marché ou dans tout autre magasin, une femme qui cache sous ses jupes des bou-

pons de dentelles volés aux rayons, on n'écoute ni les protestations ni les offres de la malheureuse cleptomane. On la garde, on la juge, on l'emprisonne.

» Notre homme, lui, prend sa bonne plume, écrit au ministre des finances et lui dit:

« Je vous ai volé; je vous rembourse, au petit bonheur, à vue de nez: n'en parlons plus. »

» C'est simple, c'est délicat, c'est ingénieux: — malheureusement c'est impossible!

» M. Rouvier n'a pas qualité pour accepter l'argent qu'un délinquant lui offre afin d'échapper aux conséquences de son délit.

» M. Wilson n'a pas qualité pour estimer le dommage qu'il a causé.

» Le fisc n'a pas qualité pour admettre que la somme versée soit suffisante.

» Une circulaire du ministère des postes et télégraphes, lancée en 1886, interdit, en effet, toute transaction entre l'administration et les personnes convaincues d'avoir transgressé les règlements.

» La magistrature a le devoir de mettre immédiatement la main sur le coupable qui avoue.

» Ah! devant la menace d'une enquête sérieuse (qu'on demandait mais qu'on espérait bien ne pas obtenir), il suffira qu'on délie un peu les cordons de sa bourse pour faire immédiatement taire tous les reproches et pour rendre vaines toutes les répressions!

» Ah! M. Wilson, en jetant un peu de lest, pourra échapper aux huées de la foule, écorché de ses actes et indigné du tort qu'il a fait à la République?

» Eh! bien, non!

» Le gouvernement doit retenir l'aveu et refuser l'argent. »

LA CONVERSION

M. Rouvier s'est décidé à révéler ce qui, depuis quelque temps, était le secret de Polichinelle. Pour équilibrer le budget ex-

traordinaire, il n'a rien trouvé de mieux que la conversion en 3 0/0 des fonds anciens de 4 1/2 et de 4 0/0. Il se flatte qu'il retirera de cette opération une somme de 165 millions et pourra ainsi, non seulement faire face aux nécessités urgentes, mais avoir encore en réserve une soixantaine de millions dont l'emploi serait ultérieurement fixé.

C'est un pur expédient, mauvais à bien des égards, illusoire peut-être.

Que ce soit un expédient, cela n'a pas même besoin d'être discuté. Il est bien certain qu'à supposer que l'opération donne les résultats qu'on en attend, il n'y aura plus à y revenir. Ce sera une opération une fois faite, pouvant soulager le budget actuel, ne pouvant rien pour le budget de l'an prochain. C'est une mesure de circonstance; point un acte de gouvernement. Un gouvernement ne doit pas en effet songer uniquement au présent, mais aussi à l'avenir.

A un autre point de vue, il ne faut pas oublier que les titres de 4 1/2 et de 4 0/0 qu'il s'agit de convertir sont depuis longtemps classés dans des portefeuilles qui ne sont pas ceux des spéculateurs. Ces derniers, avertis par les rumeurs qui circulaient depuis quelque temps, ont su se débarrasser du très petit nombre de titres qu'ils pouvaient avoir. En fait, presque tous les titres sont entre les mains de mineurs légaux n'ayant ni le choix de leurs placements, ni la possibilité de les modifier facilement. Ce sont pour la plupart des veuves, des orphelins ou des établissements publics, plus ou moins directement soutenus par le budget. La mesure est donc anti-démocratique au premier chef, puisqu'elle frappe sur tout ceux dont le gouvernement devrait avoir à cœur de défendre les intérêts.

Enfin, on peut considérer comme extrêmement douteux que la conversion donne les résultats qu'on en attend.

Le projet porte en effet que tout rentier qui ne croirait pas devoir accepter la conversion pourra se faire purement et simplement rembourser le capital nominal de sa rente, soit cent francs par titre.

Quelle sera la situation du rentier qui préférera se faire rembourser son capital?

Il recevra cent francs au lieu de 102 fr. 50 que lui rapporterait la vente de son titre à la Bourse. Pour s'assurer en 4 1/2 nouveau, le revenu qu'il avait précédemment, il lui suffira d'ajouter 9 francs à cette somme. La soulte que l'Etat pourra lui demander devra donc être inférieure à 9 francs par titre, sinon les détenteurs n'auraient aucune raison de ne pas exiger le remboursement de leur capital.

Le service de l'ancien 4 1/2 et du 4 0/0 exige une annuité de 37 millions et demi, ce qui nous donne approximativement dix millions de titres. En supposant que la soulte soit de 9 francs, le total ne dépasserait pas 90 millions, ce qui ne ressemble guère aux 165 millions qu'annonce le projet du gouvernement.

D'autre part, si la soulte est supérieure à neuf francs, les rentiers auront un incontestable avantage à se faire rembourser le capital.

Où sera alors le bénéfice de l'Etat? ERNEST BAUDOIN.

C'EST HONTEUX!

Malheureux! qu'avez-vous fait? Ce cri de douleur est poussé par les opportunistes, désolés du vote sur l'enquête parlementaire, et quelques radicaux mêlent leurs voix à ce concert de lamentations. Nous comprenons l'inquiétude de ces purs citoyens; les boules noires déposées dans l'urne rebondissent sur M. Grévy lui-même et sonnent comme des balles lancées sur le buste de la République.

Au vote de la Chambre font écho les sifflets de Tours. M. Wilson a été conspué dans sa capitale électorale et le retentissement donné à cette réunion porte aux échos du monde entier le bruit de la chute morale du gendre de M. Grévy.

Les principaux journaux de France, d'Angleterre, des États-Unis, étaient représentés; le scandale est énorme.

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Les quatre hommes gardèrent un instant le silence à la pensée de leur ami, condamné au bagne et dont ils n'avaient plus de nouvelles depuis si longtemps. Puis, Jacques Faucheur traduisit la pensée de tous:

— Treh! par une femme! Quelle honte! Sans la Milcaut, Rougel serait ici avec nous.

— C'est vrai.

Au même instant, on entendit le cri du hibou dans un sapin. Pierre Faucheur se leva et répondit par le même signal.

Aussitôt, aux premières lueurs de l'aube, on aperçut un homme qui se laissait glisser sur le tronc d'un arbre et qui s'avancait vers le carrefour.

Pierre Faucheur leva joyeusement sa casquette.

— C'est Baptiste, dit-il.

Bonjour, Baptiste! s'écrièrent les braconniers. Baptiste, charbonnier en forêt, était aussi un des braconniers les plus habiles et les plus dangereux du pays.

A peine était-il assis en face de ses camarades

qu'on entendit un autre signal du côté opposé, dans les buissons.

— Tiens, murmura Husau, voici le Potard, sans doute.

— Oh! non, reprit Baptiste, le cri n'est pas assez ferme ni assez prolongé. Ce doit être un jeune.

Pierre se leva.

— J'ai reconnu sa voix, murmura-t-il, c'est le nouveau reçu parmi nous, Mathurin Belouin, le braconnier de Précigné.

Au même instant, Mathurin apparut. C'était un homme jeune encore et d'une taille remarquable. Son fusil était à deux coups et son costume dénotait une certaine aisance. Pierre Faucheur s'avança vers lui:

— Bonjour, monsieur Mathurin, fit-il.

— Oh! ne m'appellez pas monsieur, répondit en riant le nouveau venu, je veux être un camarade, un ami.

— Bravo! s'écrièrent les braconniers.

— C'est convenu, alors, reprit Pierre en serrant énergiquement la main du jeune homme. Nous l'appellerons désormais Mathurin tout court.

— À la bonne heure!

Mathurin parcourut le cercle des braconniers, leur serra à tous la main, puis les six hommes s'assirent en rond au milieu du carrefour et allumèrent leurs pipes en silence après que Fau-

cheux eut expliqué à nouveau comment il avait été amené à organiser la réunion.

Quelques minutes s'écoulèrent ainsi.

Nul ne disait mot.

A la fin, Pierre Faucheur, qui était assis, appuyé sur un arbre entouré d'un épais buisson, manifesta quelques signes d'étonnement, se leva, et tout à coup:

— C'est étonnant, murmura-t-il. Nous sommes tous ici et Eugène n'arrive pas. Lui serait-il arrivé malheur?

Il n'avait pas achevé ces paroles que dans le dos même de Pierre Faucheur, le cri du hibou retentit.

Pierre recula, stupéfait.

Tous les braconniers se levèrent.

— Qui est là? s'écria Besson, en armant son fusil.

Au même instant, une tête émergea des broussailles et un joyeux éclat de rire ébranla la forêt.

Les six braconniers poussèrent le même cri:

— C'est lui!

C'était lui, en effet, c'était le Potard qui avait tout vu et tout entendu.

Pierre Faucheur lui tendit les deux mains.

— D'où viens-tu, d'où sors-tu, mon cher Potard?

Aussitôt Eugène s'élança du buisson et vint serrer les mains de ses six compagnons.

Il paraissait extrêmement heureux de les revoir.

— Bonjour, mes vieux amis, disait-il, qu'êtes-vous devenus depuis tant de mois que je ne vous ai vus?

Pierre Faucheur l'interrompit:

— Tu arrives si tard, mon cher Carrou, dit-il, que nous craignons quelque accident.

Eugène se retourna vivement:

— Pas du tout, s'écria-t-il; je suis ici depuis trois heures, je t'ai vu arriver ainsi que les camarades, et j'attendais que vous fussiez tous au rendez-vous pour me montrer.

— Drôle de corps, toujours le même, murmura Besson.

— Vous êtes gelé, reprit Jacques.

— Le fait est que j'endurerais bien un bon feu et une bonne soupe; j'ai voyagé toute la nuit.

— Réchauffe-toi d'abord.

— Oui, après cela nous causerons.

Aussitôt le Potard se mit à se réchauffer comme on a coutume de le faire dans nos campagnes, c'est-à-dire en faisant battre ses bras le long de ses aisselles. Au bout de cinq ou six minutes de cet exercice, le sang circula à nouveau dans les veines du jeune homme et il s'assit vivement auprès de Pierre en s'écriant:

— Maintenant, ne pardons pas de temps, car voici le jour.

Le jour était venu, en effet, et déjà la première lueur du matin perceait à travers les branches,

Les opportunistes admirent l'audace de M. Wilson qui est allé à Tours : C'est crânel disent-ils. Il y a là moins de bravoure que d'habileté. M. Wilson a tenté la fortune, il a mis tout en œuvre pour préparer la salle et se faire donner un bill d'indemnité par le jury populaire.

Si la manœuvre avait réussi, M. Wilson se serait écrié : J'ai parlé au peuple et le peuple a proclamé mon innocence. Mes calomnieux sont confondus !

Mais la manœuvre a échoué, M. Wilson a été condamné, et il se console en criant à ses électeurs : Vous n'êtes pas mes juges ! — Alors, pourquoi allait-il à Tours ?

Si les électeurs de Tours ne sont pas des juges, il y en a d'autres en France, pourquoi M. Wilson ne poursuit-il pas ses accusateurs devant les tribunaux ordinaires ? Se déferait-il même de la magistrature épurée ?

Ses amis sont nombreux en Touraine ; c'est lui, en effet, qui, par ses menées, ses intrigues, par les menaces et les faveurs habilement prodiguées, a transformé ce département conservateur en un département républicain, aussi a-t-il été accompagné sur l'estrade par un sénateur et trois députés. L'un d'eux, M. Armand Rivière, collaborateur du *Phare de la Loire*, voyant les choses tourner mal, a eu un mot superbe. « Comment, a-t-il dit, on n'a consulté, pour une affaire aussi sérieuse, ni les loges maçonniques, ni le Cercle républicain et l'on tripote avec les réactionnaires ; c'est honteux ! »

La révolte de l'honnêteté publique lui paraît une honte ; il fallait, d'après lui, laisser M. Wilson continuer son petit commerce, trafiquer de sa parenté pour frauder le Trésor, caser ses amis et s'enrichir. Il s'est troué des républicains, dont la conscience a protesté ; c'est une honte ! Ah ! si les Loges maçonniques avaient été consultées !

Mais non ! des républicains ont protesté « au nom de la République outragée que des gens sans pudeur prostituent et assassinent devant la réaction. »

Ce même sentiment animait les députés qui, à la Chambre, ont voté l'urgence en faveur de l'enquête. Eux aussi se sont aperçus que ces scandales causent aux institutions républicaines, comme dit le *Temps*, « un tort incalculable. » Ils ont voulu y mettre un terme. C'est une honte, suivant M. Armand Rivière.

La honte pour la République, c'est que de tels scandales aient pu exister si longtemps et rester impunis ; la honte, c'est que le gouvernement s'oppose, comme le faisait M. Rouvier, à ce que la Chambre les fasse cesser ; la honte, c'est que M. Grévy abrite le coupable sous son toit !

Mais vous êtes des maladroits, disent les opportunistes ; vous n'avez pas calculé la portée de vos coups, vous frappez par ricochet le Président de la République et la République elle-même.

C'est vrai ! Mais à qui la faute ? A M. Grévy, coupable au moins de faiblesse, au gouvernement qui couvre d'une impunité scandaleuse ce marchand d'honneur.

H.-A. MARTIN.

M. WILSON VICTIME DE TOUS

M. Wilson est tout-à-fait l'homme du jour. Il a fait oublier presque tous les autres. Dans toutes les réunions, son nom est prononcé ; on ne parle que de lui. Il est curieux de constater que le gendre de M. Grévy se pose en victime.

A Tours, pendant la réunion, il se disait victime des réactionnaires et des intransigeants ; dans une entrevue qu'il vient d'avoir avec le *XIX^e Siècle*, il s'est prétendu victime des mêmes réactionnaires et des intransigeants, ce qui a quelque peu interloqué le rédacteur qui recueillait ses déclarations.

« Quant au meeting tenu mardi au cirque de la Touraine, vous devez comprendre, a-t-il dit, que je ne puis pas plus en tenir compte que m'en émouvoir. »

« J'ai eu affaire à une coalition d'intransigeants et de réactionnaires. C'est connu. Comment voulez-vous donc que je m'inquiète de l'ordre du jour qu'ils ont voté, de leur demande de démission ? »

« — Mais alors, si vous êtes à la fois anti-opportuniste et anti-intransigent, quel est le groupe qui peut vous soutenir ? »

« — Aucun. Mon caractère indépendant et ma situation exceptionnelle ont excité la jalousie de la plupart de mes collègues. Aussi puis-je dire qu'à part un très petit nombre d'amis personnels, toute la Chambre m'est hostile, même M. Camille Dreyfus, qui a été autrefois mon secrétaire et qui, pour assurer son élection, s'est inféodé aux groupes intransigeants. »

Ainsi, l'innocent Wilson est victime de la jalousie de tous les groupes combinés et de tous les députés réunis. Voilà, certes, une plaidoirie assez curieuse. Il est douteux qu'elle réussisse devant un tribunal.

M. WILSON SACRIFIÉ

L'enquête contre M. Wilson effraie les ministériels. Certaines feuilles radicales, acharnées naguère contre M. Wilson, conseillent aussi d'étouffer l'affaire :

« Cette décision, écrit la *Lanterne*, fait honneur à l'honnêteté de la Chambre, mais témoigne beaucoup moins en faveur de sa clairvoyance et de son tact en politique. Sans doute, il ne faut pas étouffer le scandale, mais encore ne faut-il le faire que dans les proportions exigées par le salut de la République. »

Ainsi le salut de la République serait compromis si la vérité était connue ! L'aveu est édifiant.

« Ce vote, dit le *Temps*, sera interprété comme une instruction ouverte par l'Empire sur les turpitudes de la République. »

Le *Radical*, dans l'intérêt supérieur de la République, jette à l'eau M. Wilson pour sauver M. Grévy : « Il ne faut pas, dans l'intérêt de la République, que les éclaboussures de la boue renuée depuis quelques jours puissent rejallir sur la face du premier magistrat du pays... »

— C'est bien, dit le Potard. Je sais bien aussi que le père Pouplard est mort et que Pierre Faucheur l'a remplacé. Maintenant, écoutez-moi. Alors, Eugène raconte aux braconniers du Maine et de l'Anjou l'évasion de Rouget et de son ami Beauregard, il dit simplement et sans fanfaronnerie comment il avait préparé et facilité cette évasion avec l'aide de Cartabut le marin. Il ajouta que Rouget était à Noirmoutier, dans une île voisine des côtes de France, et il posa enfin à ses compagnons la question qui devait être tranchée tout d'abord.

— Faut-il que Rouget revienne en forêt ? Y sera-t-il en sûreté ? Les choses sont-elles changées depuis son départ ? La braconnerie existe-t-elle encore comme autrefois ? ou bien faut-il que Rouget reste à Noirmoutier, on cherche à gagner l'étranger ?

Quand il eut posé ces questions, le Potard s'arrêta.

Les braconniers avaient écouté son long récit dans un grand silence entrecoupé seulement par des exclamations, tantôt furieuses et tantôt joyeuses.

Dès qu'Eugène eut cessé de parler, tous les braconniers l'entourèrent et le félicitèrent à l'envi.

— Je le disais bien, s'écriait Faucheur, voilà notre vrai doyen !

— Non, non, répondait doucement Eugène, les

« Il ne faut pas qu'il entraîne dans sa chute et M. Grévy et la République. Son devoir est de se retirer ; s'il résiste, le devoir de la majorité républicaine de la Chambre est de l'expulser de ses rangs. »

On voit toute la gravité de la situation.

La proposition Cunéo d'Ornano à l'étranger

Londres, 27 octobre.

On parle beaucoup ici de la proposition de M. Cunéo d'Ornano.

Tous les journaux s'occupent de cette question, qui fait oublier totalement le discours de M. Crispin.

La *Saint-James Gazette* dit que la retraite de M. Grévy serait un événement de la plus haute importance qu'il vaudrait mieux, dans l'intérêt de la France et de l'Europe, voir reculer.

Le *Globe* dit que l'attitude la plus sage que pourraient prendre M. Grévy, son gendre et les ministres, serait de réclamer le plus de lumière possible et l'enquête la plus large sur les scandales de ces derniers temps.

La *Pall Mall Gazette* partage la même opinion et dit que, si les mains de M. Wilson sont nettes, on ne voit pas pourquoi le chef de l'Etat et ses ministres n'accordent pas à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclame en demandant que la lumière se fasse sur les récents scandales.

Le *Daily Telegraph* dit : « On semble avoir raison, d'après le bruit général qui court, d'attendre que l'opposition de la Chambre mène, avec ou sans la chute du cabinet, à la vacance de la présidence de la République. »

« Nous n'avons pas besoin de dire les difficultés qui surgiront alors. L'éventualité même de la démission de M. Grévy n'augmente pas pourtant la situation troublée qui règne en France. »

« Il semble presque certain que l'existence du cabinet Rouvier ne peut se prolonger plus longtemps. Le manifeste du comte de Paris le privera sans aucun doute de l'appui de la Droite, et même si le ministère évitait l'orage qui le menace de ce chef, il tomberait éventuellement. »

« Le ministère Rouvier n'est pas seulement un expédient politique de M. Grévy, il est aussi une des dernières digues difficilement élevées contre la marée montante du radicalisme, et si elle s'écroulait, la République devrait se résigner à être dirigée par un gouvernement de gauche pure. »

« La chute de M. Rouvier rendra nécessaire l'arrivée de M. Clémenceau et cette arrivée implique le retour du général Boulanger avec toutes les menaces de difficultés extérieures que comporte un pareil fait. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

En attendant les élections sénatoriales, on devra procéder aux élections nécessitées par les vides qui se produisent dans les rangs de nos inamovibles. Le département du Jura a

braconniers ont bien fait de le choisir ; maintenant, délibérons, et dites-moi ce qu'il faut faire.

Les braconniers reprisent leurs places, mais la délibération ne fut pas longue ; tous, à l'unanimité, déclarèrent que Rouget devait revenir et même amener son ami Beauregard ; qu'on le défendrait, qu'on le cacherait, qu'au besoin on le nourrirait comme autrefois, et qu'enfin il serait fait bonne garde autour de lui.

— Je vois, dit Faucheur au Potard, que nous sommes tous du même avis ; il faut que Rouget vienne au plus vite.

— Ici, s'écria Jacques, Louis ne sera jamais repris.

— Il ne faudra plus quitter les bois.

— Dieu merci, il y a encore de bonnes cachettes.

Le Potard se leva.

— Ainsi, dit-il, vous dites que Rouget peut revenir, qu'il sera en sûreté parmi nous, que les fermiers et les métayers le recevront comme autrefois ?

— Oui.

— Et vous promettez de le défendre ?

Les six hommes étendirent les mains à la fois, d'un mouvement spontané :

— Nous le jurons !

(A suivre.)

été cette fois désigné par le sort ; les électeurs sénatoriaux seront prochainement convoqués pour élire un sénateur en remplacement de l'amiral Jauréguiberry.

L'AMBASSADE DE FRANCE AU VATICAN

La commission du budget a examiné le budget des affaires étrangères. Sur le chapitre relatif à l'ambassade du Vatican, la majorité s'est prononcée, contrairement aux conclusions de M. Casimir Périer (Aube), rapporteur, contre le maintien de l'ambassade, et le crédit a été rejeté par 8 voix contre 5.

En présence de cette décision, M. Casimir Périer a donné sa démission de rapporteur.

Dans le *National*, M. Deluns-Montaud voit avec frayeur la Chambre mener cette enquête qui pourrait bien soulever une foule de vilaines choses :

« Si la Chambre, dit-il, veut une enquête, qu'elle l'ordonne ; mais, de grâce, que la majorité républicaine ne nomme pas des commissaires de Droite qui seraient ravis de mener la République par des petits chemins où elle pourrait facilement s'embourber. »

Il veut que tous les commissaires soient des membres de la gauche pour arrêter l'affaire en temps voulu si elle paraissait s'embourber trop profondément.

M. Clémenceau n'a-t-il pas dit déjà : « Il fallait étouffer l'affaire ? »

On télégraphie de Londres, 28 octobre :

« Dans tous les cercles on discute ouvertement la démission éventuelle de M. le président Grévy, suite des affaires de M. Wilson. »

« Tous les correspondants parisiens des journaux anglais l'ont donnée comme la seule solution probable. »

« Le correspondant parisien du *Times* y revient encore aujourd'hui avec beaucoup de force. »

LE GÉNÉRAL D'ANDLAU

On assure que la police sait exactement aujourd'hui où se trouve le général d'Andlau et comment il a pu s'échapper.

Il a quitté Paris par la ligne de Normandie, s'est embarqué à Granville, et de là s'est rendu à Jersey d'où il a pris le paquebot anglais de Falmouth.

De là il s'est rendu à Londres où il a commencé à se montrer à Régent Street dans la soirée du 18 octobre.

Il est peu probable qu'on puisse obtenir une extradition. On a lieu de croire, d'ailleurs, que le général se rendra aux Etats-Unis.

LE DÉMÉNAGEMENT DE M. WILSON

Le *Paris* et le *France* annoncent que M. Wilson a commencé, hier matin, à déménager de l'Elysée.

Tout est transporté 45, avenue d'Iéna.

LA RÉGIE ET LE SUCRAGE DES VINS

Au moment où les viticulteurs se voient obligés de sucrer leurs nouveaux vins, la régie des contributions indirectes vient de leur servir un plat de son métier qui ne manquera pas de provoquer d'énergiques protestations. Une instruction du directeur général enjoint aux agents de percevoir une taxe de 5 francs 5 centimes par hectolitre de vin de marc, ou de sucre. La raison, ou plutôt le prétexte de cette nouvelle taxe, qui est une véritable concussion, c'est que le sucre produit dans chaque hectolitre une quantité d'alcool représentant 5 litres.

D'abord les récoltants peuvent objecter qu'on eût dû au moins les prévenir de cette nouvelle charge avant l'époque de leurs achats de sucre ; chacun alors eût examiné s'il y avait lieu de la subir ou de renoncer à une opération qui aggrave de 42 fr. environ le prix de revient d'une barrique de second vin. Ensuite, ils peuvent objecter que le sucre acheté par eux, quoique exonéré d'une partie de la taxe, paye encore 30 fr. les 100 kilos, ce qui grève d'autant l'alcool de leur vin. La régie commet donc un véritable stellionat en leur faisant payer deux fois l'alcool de leur vin, une fois sous forme de sucre et une seconde fois sous forme d'alcool.

éveilait des oisieux, et permettait de distinguer tous les objets.

— Dis-nous pourquoi tu nous as réunis, demanda Pierre ; et de quoi il s'agit ?

Le Potard devint immédiatement grave.

— Il s'agit de Rouget, fit-il.

Tous les braconniers poussèrent une exclamation de surprise :

— De Rouget ! s'écrièrent-ils. Mais il est au bague.

— Non. Il n'y est plus.

— Quoi ! il est libre ?

— Oui.

— Et il va revenir ?

— Peut-être.

Les six hommes, extrêmement surpris, se rapprochèrent de leur ami.

— Ah ! soupira Pierre, c'est le père Pouplard qui serait content, si le pauvre homme vivait encore, et s'il apprenait cette nouvelle.

— Parle vite, Eugène, s'écria Baptiste.

— Je vais tout vous raconter, dit le Potard, et vous verrez ensuite ce que nous avons à faire. Mais apprenez-moi d'abord ce qu'est devenue la famille de Rouget ?

Pierre Faucheur prit alors la parole et, dans un récit très simple que nous ne referons pas, expliqua que le père de Rouget était mort, que ses fils commençaient à travailler.

Les procédés tortionnaires de la fiscalité républicaine envers la production loyale et honnête sont le pendant vraiment instructif de ses complaisances inépuisables en faveur des fraudeurs, qui, d'après les calculs de M. Claude, sénateur, font perdre au Trésor plus de cent millions de francs par an, grâce à la protection des députés républicains. Le ministre Rouvier sera, espérons-le, interpellé par un député de la Droite sur une exigence nouvelle qui est une flagrante concussion.

La Société de Secours aux Blessés des armées de terre et de mer fera célébrer mercredi prochain un service religieux, à Saint-Philippe du Roule, pour le repos de l'âme des soldats morts pendant la guerre franco-allemande.

Le maréchal de Mac-Mahon, président de la Société, assistera à cette cérémonie.

Le maréchal a été élu président, il y a près de deux ans, après la démission de M^r le duc de Nemours.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 octobre.

La tenue du marché est plus satisfaisante aujourd'hui. On remarque quelques achats sur nos rentes : 3 0/0, 82.02 ; 4 1/2 0/0, 109.15.

L'action du Crédit Foncier cote 1,396. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires ; les demandes portent principalement sur les titres des emprunts 1879 et 1880 qui sont encore à des prix d'achats avantageux à 480 et 485.

La Société Générale est à 452. Les bilans mensuels font prévoir une hausse prochaine sur ce titre, les transactions sont moins suivies sur le marché à terme, les opérations ayant lieu surtout au comptant.

La Banque d'Escompte est demandée à 468, la grande fermeté est due aux intérêts de cette société dans les fonds italiens.

Les Dépôts et Comptes Courants sont très bien tenus à 608. Le 2 novembre il sera détaché sur ces titres un coupon de 7.50.

La compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôt. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

Nombreuses demandes sur les Polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

L'action de Panama se négocie à 355. Les diverses obligations sont très recherchées, surtout les 6 0/0 remboursables à 1,000 fr. M. de Lesseps a pris au sujet des travaux une décision impatientement attendue et qui va donner au marché une nouvelle impulsion. Il a approuvé l'établissement de cinq décluses, ce qui diminue de plus de 60 mètres la tranchée de la Culbra qu'on regardait comme l'obstacle à la fois le plus gigantesque et le plus coûteux à l'achèvement du canal.

Les actions de nos chemins de fer sont sans variations. Les obligations sont bien tenues.

NOUVELLES MILITAIRES.

LES MANŒUVRES SUR LE RHÔNE

On écrit de Vienne, 26 octobre :

« Depuis plusieurs jours, un équipage d'ouvriers pontonniers prépare le matériel de l'arsenal d'Etressin, près Vienne, en prévision des manœuvres qui doivent avoir lieu sur le Rhône, entre Vienne et Valence, du 26 au 31 octobre. Des trains de bateaux ont été formés et complétés lundi et mardi sur le bord du fleuve, près le viaduc du chemin de fer de P.-L.-M.

« Deux compagnies du 2^e pontonniers, fortes de huit officiers et trois cent vingt hommes, sont arrivés lundi dans notre ville, venant d'Angers, où ce régiment tient garnison ; elles sont parties mercredi matin, dès le jour, descendant le Rhône sur leurs trains de bateaux et se dirigeant vers Valence ; là, elles doivent construire un pont et terminer leurs exercices.

« C'est assurément par décision spéciale que ce régiment exécute des manœuvres sur le Rhône, dont le courant est bien plus rapide que celui de la Loire ; de cette façon, les hommes ainsi mis en contact avec les cours d'eau inconnus, acquerront une parfaite connaissance de nos fleuves. »

LES ACHATS DE CHEVAUX À L'ÉTRANGER

L'Agence Havas a communiqué la note suivante :

« Plusieurs journaux ont prétendu qu'un officier général de cavalerie se rendait aux États-Unis avec mission de procéder à des achats de chevaux du Missouri et du Kentucky pour le compte du ministère de la guerre.

« Cette nouvelle est absolument inexacte.

« L'officier général dont il a été fait mention a obtenu, sur sa demande, un congé régulier et fait un simple voyage d'agrément aux États-Unis.

« Il n'a jamais été question, au ministère de la guerre, d'acheter des chevaux à l'étranger. Tout le système de remonte actuel repose sur des achats nationaux, et le ministre de la guerre est absolument résolu à ne pas s'en départir. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

À L'EXPOSITION DE TOULOUSE

Parmi les diplômés à l'Exposition de Toulouse, nous remarquons les deux noms suivants :

M. Pichard, de Saumur, pour ses travaux artistiques en cheveux, une médaille de bronze.

M. Clément, de Saumur, pour ses engins de pêche, une médaille de bronze.

LA CONVERSION DU 4 1/2 ANCIEN

Nous avons analysé le projet déposé par le ministre des finances sur la conversion du 4 1/2 ancien.

Combien les rentiers perdront-ils ? On ne peut encore le dire, puisque le ministre se réserve de fixer le taux auquel il convertira leurs rentes en 3 0/0. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils subiront une perte d'autant plus considérable pour eux que les détenteurs actuels des titres ainsi atteints sont presque tous de très petits rentiers, des veuves et des mineurs, les gros capitalistes s'étant tous débarrassés depuis quelques années de cette valeur trop menacée.

En frappant ces petites gens dont elle n'a cure, dame République pourra continuer quelque temps encore à donner de gros traitements aux courtiers électoraux des députés bien pensants, à se laisser voler par les fraudeurs influents et à renter les victimes du 2 Décembre et les blessés de Février. (Journal de la Vienne.)

Malgré le vote de la Commission du budget, qui a été unanimement favorable à la conversion du 4 1/2 ancien, le 3 0/0 ne monte pas. Cependant le gouvernement est intéressé à élever le prix du 3 0/0, car il est tenu d'offrir un avantage aux rentiers de 4 1/2 qui convertiront en 3 0/0, sans cela ils demanderaient leur remboursement à 400 fr.

Il n'est pas du tout prouvé, dit une revue financière, que cela ne soit pas ce qu'ils auraient de mieux à faire.

LE CONCERT DE L'HARMONIE SAUMUROISE

N'ayant pu parler plus tôt du dernier concert offert dans le Square par l'Harmonie Saumuroise, nous tenons cependant à lui consacrer quelques lignes.

Dimanche, par un temps splendide, cette société musicale, sous la direction de son vaillant chef M. Goubeault, s'est fait entendre à 3 heures 1/2.

La polka pour piston a été exécutée par M. Pérère, ce virtuose de talent qui nous charme par la douceur et l'élégance de son jeu, allié à une rapidité étonnante : c'était une véritable pluie de perles ; aussi sommes-nous heureux de lui dire qu'il a fait un plaisir infini ; nous le félicitons également de sa nomination de vice-président de l'Harmonie Saumuroise.

La Chanson des Nids a donné la somme de ce que M. Goubeault peut obtenir par un travail opiniâtre, aidé du bon vouloir de ses artistes, car cette polka pour deux clarinettes est excessivement difficile à exécuter, l'écueil est à chaque pas ; une note manquée ou en retard... adieu l'ensemble de la tierce (puisque une grande partie du morceau se joue ainsi), et cette pensée enlève assurément beaucoup de moyens aux exécutants : c'est une épée de Damoclès suspendue sur leur tête, et cela pendant un temps assez prolongé. Mais MM. Murray et Guénault ont bravement joué et ont obtenu un vrai succès auprès des dilettantes.

Nous avons constaté que l'Harmonie possède justesse, ensemble et surtout observation des nuances, chose si difficile à obtenir. Nos sincères compliments au chef, M. Goubeault, et au président, le sympathi-

que M. Carichou, qui a pris à cœur de nous donner de semblables auditions.

THÉÂTRE. — On annonce, dit le Ralliement, que M^{lle} Pelosse, 1^{re} chanteuse, vient de résilier son engagement.

On lit dans la France militaire :

« Pourquoi le ministre de l'instruction publique autorise-t-il les chefs d'établissement scolaire à distribuer, comme récompense, des croix affectant la forme de la Légion-d'Honneur et suspendues à un ruban rouge ? »

« Ce n'est pas au moment où se produit l'épouvantable scandale Limouzin que pareille chose devrait être tolérée.

« Quoi, on défend aux civils de porter sans leur croix les rubans étrangers qui ressemblent, comme couleur, à notre ordre national, et on laisse des galopins traîner dans les rues, appendue à un tablier crasseux, la récompense qu'on ne donne aux soldats qu'après 20 années de bons et loyaux services ! »

« Allons donc ! c'est là un scandale qu'il faut faire cesser.

« Nous sommes certains que le ministre de la guerre, soucieux de notre dignité, prendra des mesures en conséquence.

« Il ne faut pas que des moulards jouent avec l'honneur national.

« Jamais en Allemagne, le pays des maîtres d'école, un chef d'institution ou de pensionnat ne s'aviserait de donner l'Aigle de Prusse comme récompense à ses élèves.

« Ne jouons donc pas plus longtemps avec la Légion-d'Honneur. Hochet si l'on veut, mais hochet pour lequel on se sacrifie et l'on meurt comme pour le drapeau. »

TOURS.

L'inauguration du monument Bretonneau, Velpeau et Trousseau aura lieu demain dimanche 30 octobre.

L'Académie des sciences, l'Académie de médecine, la Faculté de médecine, la Société de chirurgie, la Société médicale des hôpitaux, etc., ont désigné des délégués pour les représenter à cette cérémonie qui comprendra :

1^o Une séance tenue à 2 heures au Palais de Justice, salle des Assises, dans laquelle des discours seront prononcés : sur Bretonneau, par le professeur Ducloux, de Tours ; sur Velpeau et Trousseau, par les professeurs Guyon et Peter, de la Faculté de Paris ;

2^o La remise du monument à M. le maire de la ville de Tours ;

3^o Un banquet par souscription, à 7 heures, à l'hôtel de l'Univers.

LAVAL. — Un éboulement de 45,000 mètres cubes s'est produit avant-hier dans les ardoisiers de Renazé (Mayenne). Il n'y a aucun accident de personnes, mais environ 200 ouvriers sont sans travail pour plusieurs mois.

FAITS DIVERS

UN POISSON INCONNU. — Le patron d'un bateau de pêche de Gravelines, nommé Torris, vient de capturer un poisson d'une espèce si rare qu'aucun des pêcheurs et marins du pays n'en a jamais vu de semblable.

Ce poisson mesure quatre mètres trente centimètres de longueur, y compris la queue qui est de deux mètres vingt centimètres.

Cet appendice a la forme d'une faux et porte une arête d'une forme spéciale.

On vient de rentrer à l'orangerie de Versailles un oranger qui a plus de quatre cents ans. Il fut planté par Eléonore de Castille, femme de Charles III, roi de Navarre.

Voulez-vous rire un peu ? Demandez l'Almanach des Pilules Suisses, gratis chez les pharmaciens.

LISEZ

TRIBOULET

VILLA PLAISANCE

Dimanche 30 octobre, de 2 heures à 5 heures, Grand Concert donné par des artistes de Paris, sous la direction de M^{me} BLANZY.

LEÇONS DE FRANÇAIS, D'ANGLAIS ET DE PIANO

M^{lle} FISCHER, brevetée du degré supérieur pour les langues française et anglaise, 49, rue d'Orléans.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean.

PRIX COURANT DES FROMAGES

| | |
|------------------------------------|------|
| Camembert de l'Orne, la pièce..... | 0.60 |
| Port Salut..... le 1/2 kilog. | 1.50 |
| Hollande pâte grasse..... | 1.00 |
| — croûte rouge..... | 1.10 |
| Gruyère de la Comté..... | 0.90 |
| — suisse Emmenthal..... | 1.20 |
| Roquefort..... | 1.60 |

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encasement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 29 octobre,

Le Fils de Porthos, grand drame en 14 tableaux, tiré du roman de M. Mahalin, par M. Emile Blavet, grand succès de l'Ambigu.

Dimanche 30 octobre,

Le Fils de Porthos.

Mardi 1^{er} novembre,

Matinée à 1 heure : Le Fils de Porthos.

Mardi 1^{er} novembre, à 8 h. soir,

Les Mousquetaires au Couvent, opéra-comique en 3 actes, musique de L. Varney.

A l'étude : La Cigale et la Fourmi, opérette nouvelle, grand succès de la Gaîté.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 31 Octobre 1887,

LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra-comique en 2 actes,

paroles de MM. de Saint-Georges et Bayard,

musique de DONIZETTI.

Distribution :

| | |
|---|---------------------------|
| Tonio..... | MM. Drouville. |
| Sulpice..... | Boussa. |
| Hortensius..... | Sabio. |
| Un notaire..... | Philippe. |
| Le caporal..... | Pascaud. |
| Le Tyrolien..... | Véroux. |
| Marie..... | M ^{lle} Pelosse. |
| La marquise..... | Lelong. |
| La duchesse..... | Allain. |
| Soldats français, paysans, seigneurs, dames, etc. | |

CADET-ROUSSEL

Bambochinade en 3 actes.

Jouée par MM. Sabio, Molivier, Stéphane, Durier, Roux, Philippe, Valotte ; M^{me} L. Carré, Molivier, Sabio, Guiraud.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Infaillible : Inoffensif :

ANTI-COQUELUCHE REIGNIER

Saumur : pharmacie CHÉDEVRENE (30, rue de la Tourelle). Prix : 3 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GERMAIN, notaire à La Flèche, successeur de M^e MARTIN.

A VENDRE
A l'amiable ou par adjudication fixée, En l'étude de M^e Germain, notaire,
Le dimanche 20 novembre 1887, à 2 heures de l'après midi,
En totalité ou par lots,

LAUNAY-PION
BELLE PROPRIÉTÉ D'AGREMENT
Et convenant à une industrie,
Sise à La Flèche, à 500 mètres de la gare, près la route de Baugé,
Comprenant : Maison de maître, closerie, bâtiments divers, servitudes, cours, issues, allées, jardins, vivier, douves, prés et terres labourables.
Le tout en un seul tenant, contenant environ 6 hectares.
Mise à prix : 25.000 fr.
S'adresser à M^e GERMAIN, notaire à La Flèche. (744)

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 13.
Composée de deux corps de bâtiments, l'un sur la rue, élevé sur cave, de deux étages, avec grenier au-dessus ;
L'autre corps de bâtiment, élevé sur cave, d'une cuisine, chambre et grenier au-dessus. — Cour entre les deux bâtiments.
Facilité de paiement.
S'adresser à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur. (748)

Etudes de M^e BRAC et GAUTIER, notaires à Saumur.

ADJUDICATION
Dimanche 30 octobre, à 1 heure,
Etude de M^e BRAC,
DE
MAISONS
JARDIN & JEU DE BOULES
Rue du Petit-Pré,
Dépendant de la succession de la veuve GROLLAU, débitante.
Mise à prix : 2.000 fr.
L'acquéreur pourra conserver en sus le matériel.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER
Pour entrer en jouissance au premier novembre 1889,
LA MÉTAIRIE DE LA CHARRIÈRE
Sise commune de Saint-Martin-de-la-Plaque,
Contenant environ 14 hectares 89 centiares,
Actuellement exploitée par les époux Destandes.
Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE
Une TONNE pouvant couvrir sept barriques.
S'adresser rue d'Orléans, 67.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Ecole d'application de Cavalerie.

ADJUDICATION
DES
FUMIERS
ET DES DÉPOUILLES DE CHEVAUX
A provenir de l'Ecole de Cavalerie,
Du 1^{er} Janvier 1888 au 31 Décembre inclus de la même année.

Le SAMEDI 19 NOVEMBRE 1887, à deux heures du soir, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication distincte, sur soumissions timbrées et cachetées, des fumiers et des dépoilles de chevaux à provenir de l'Ecole de Cavalerie, pendant l'année 1888.
Les cahiers des charges sont déposés dans les bureaux du Trésorier de l'Ecole de Cavalerie, à Saumur, où le public sera admis à en prendre connaissance tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et jours de fête exceptés.

A VENDRE
A L'AMIABLE
Un Etablissement de Bains
Bien achalandé,
Dans une Sous-Préfecture de la Sarthe.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
AVEC GARANTIE
GRAND CARROSSIER
Agé, parfaitement dressé.
S'adresser à M. RAIMBAULT, marchand, rue de la Fidélité, (747)

A VENDRE
DEUX
Devantures de Magasin
S'adresser chez M. LARDE.

A LOUER PRÉSENTEMENT
Maison et Jardin
Situés à la Croix-Gourdon, commune de Saint-Lambert.
S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36. (740)

A LOUER
En totalité ou par parties
ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS
Située rue de la Tonnelle.
S'adresser à M^e veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER
DE SUITE
VASTE MAISON
Près l'église de Nantilly,
ÉCURIE ET REMISE
S'adresser au bureau du journal.

CAVE A LOUER
Petite chambre garnie ou non garnie à louer
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
A Angers, dans le plus beau quartier de la ville,
Beau Magasin de Bijouterie et Horlogerie
Bail avantageux.
S'adresser, pour tous renseignements, à M. PAUL ROBIN, syndic de faillites, 36, rue de la Roë. (737)

A VENDRE
Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Yarrains, près Saumur :
Vins blancs des Coteaux à 80 et 100 francs la barrique ;
Vin rouge nouveau à 80 fr. ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande.

VINS EN GROS
DESGUIRAUD ET BOURASSEAU
A Saumur.
Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.
MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.
Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

Cours de Guitare, de Solfège
Leçons d'Espagnol
PAR
M. MIGUEL ARAN
30, rue Saint-Nicolas.

LA Réglisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac, et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

Offres et Demandes
ON DEMANDE un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures.
S'adresser au bureau du journal.
ON DEMANDE une institutrice brevetée âgée d'au moins 21 ans.
S'adresser au bureau du journal.
On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.
S'adresser au bureau du journal.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils
Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat
BUREAU CENTRAL: rue Dacler, 41, à SAUMUR
ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE
DE
DÉMÉNAGEMENTS
PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER
AVEC
VOITURES CAPITONNÉES
Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

Tissage mécanique et à la main
TOILES EN TOUS GENRES
FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES
LOCATION DE BACHES
RÉPARATIONS
Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements
HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES
8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8,
Maison N. DOGUEREAU

EPICERIE PARISIENNE
M^{on} IMBERT et Fils
33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacler.
GRANDE BAISSÉ DE PRIX
BOUGIE, le paquet de 500 grammes..... » 75
— première qualité..... » 90
— Perle, qualité extra..... 1 »
— à trous..... » 95
BOUGIE de l'Etoile..... 1 20
Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 10 c. en moins par paquet.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35
Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer
Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.
La plus économique des Lessives connues.
En vente chez M. GONDRAUD, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SUCRE POUR VENDANGES
à 70 francs les 100 kilos
S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Dailly, Saumur.

DENTS
SANS PALAIS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 OCTOBRE 1887.

| Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. |
|-----------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------------|----------------|----------------|--|----------------|----------------|-------------------------------|----------------|----------------|
| 3 % | 83 | 81 95 | Est | 796 25 | 795 | OBLIGATIONS. | | | Gaz parisien | 516 75 | 517 50 |
| 3 % amortissable | 84 70 | 84 70 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1261 25 | 1261 25 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 529 50 | 528 75 | Est | 392 | 391 25 |
| 4 1/2 % | 109 70 | 109 65 | Midi | 1158 25 | 1155 | — 1865, 4 % | 519 | 519 | Midi | 397 50 | 397 75 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 109 05 | 109 05 | Nord | 1542 50 | 1537 50 | — 1869, 3 % | 407 50 | 408 50 | Nord | 402 75 | 404 |
| Obligations du Trésor | 513 | 513 | Orléans | 1305 | 1302 50 | — 1871, 3 % | 391 50 | 391 50 | Orléans | 397 50 | 398 50 |
| Banque de France | 4230 | 4230 | Ouest | 862 50 | 862 50 | — 1873, 4 % | 521 | 517 | Ouest | 395 50 | 396 |
| Société Générale | 451 25 | 452 50 | Compagnie parisienne du Gaz | 1310 | 1317 50 | — 1876, 4 % | 515 50 | 514 | Paris-Lyon-Méditerranée | 394 | 393 75 |
| Comptoir d'escompte | 1030 | 1031 25 | Canal de Suez | 2040 | 2021 25 | Bons de liquid. Ville de Paris | 519 25 | 521 50 | Paris-Bourbonnais | 394 | 393 |
| Crédit Lyonnais | 567 50 | 566 25 | C. gén. Transatlantique | 527 50 | 521 25 | Obligations communales 1879 | 476 50 | 479 75 | Canal de Suez | 588 | 585 |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1397 50 | 1394 50 | Russe 5 0/0 1870 | 100 25 | 100 | Obligat. foncières 1879 3 % | 487 | 485 | Panama 6 0/0 | 430 | 429 50 |
| Crédit mobilier | 322 50 | 323 25 | | | | Obligat. foncières 1 83 3 % | 379 50 | 379 50 | | | |
| Canal Inter-Panama | 345 | 356 25 | | | | | | | | | |